

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (QUÉBEC)**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Célestin, tenue le lundi, le 03 juin 2019 à 20h à la caserne incendie située au 365 rue Marquis, St-Célestin.

Sont présents : M. Michaël Bergeron, maire
MM. Jocelyn Proulx, conseiller
Jacques Morin
Marco Boucher
Jean-Paul Chabot
Mathieu B. Filion
Daniel Vouligny
Mme Gisèle Plourde, dir-gén

IL Y A QUORUM

Après la pensée, l'assemblée est ouverte.

2019-06-63 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 Pensée
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée
- 04 Lecture et adoption des comptes à payer
- 05 Dépôt du rapport du maire
- 06 Dépôt projet OTJ St-Célestin – Fonds développement territoire
- 07 Colloque de zone ADMQ
- 08 Lignage de rues
- 09 Affaires Nouvelles
- A) _____
- B) _____
- C) _____
- 10 Étude de la correspondance
- 11 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Chabot, appuyé par Monsieur Jacques Morin et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2019-06-64 LECTURE ET ADOPTION DES MINUTES.

Il est proposé par Monsieur Mathieu B. Filion, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes de la dernière assemblée soient adoptées.

ADOPTÉE

2019-06-65 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

Il est proposé par Monsieur Marco Boucher, appuyé par Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes suivants soient payés.
Je certifie qu'il y a des crédits suffisants pour payer ces comptes.

(S)

ADOPTÉE

NUMÉRO CHÉQUE	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
4646	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	116.60
4647	TÉLÉBEC	TÉLÉPHONE	127.82
4648	FONDS D'INFORM SUR LE TERRITOIRE	DROITS MUTATIONS	4.00
4649	ÉQUIPEMENTS ROBERT LAMOTHE	5 HRS NIVELEUSE	689.85
4650	HORIZON MOBILE	VÉRIFICATION RADIO AUTO-POMPE	232.83
4651	TRANSPORT S.A.F. (1994) INC.	ENT ET RÉP. CAMIONS INCENDIE	1 367.19
4652	AVIZO EXPERTS-CONSEILS	FRAIS INGÉNIEUR ST-MICHEL	826.39
4653	MARTIN HOULE	CELLULAIRE DIRECTEUR POMPIER	58.02
		REPAS CONGRÈS	40.94
		EAU - PUREX	23.52
		HÉBERGEMENT CONGRÈS	639.03
4654	JEAN-MARC LECLERC	4 PERMIS X 30\$	120.00
		FRAIS CELLULAIRE	20.00
4655	LOCATION TROIS-RIVIÈRES INC.	LOCATION CLÔTURE CHANTIER	45.49
4656	MINISTRE REVENU DU QUÉBEC	REMISE MOIS MAI	2 119.01
4657	MRC NICOLET-YAMASKA	QUOTE PART MRC	21 772.59
4658	GISELE PLOURDE	FRAIS DÉPLACEMENT	25.00
4659	PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	RECHARGE CYLINDRES	166.37
		ENTRETIEN EXTINCTEURS	170.98
4660	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MOIS MAI	881.85
4661	RIGIDBNY	LETTE DELOITTE POUR AUDIT	79.80
		VIDANGES & RECYCLAGES	2 956.25
4662	ROY ET DIONNE INC.	DIÉSEL CAMIONS INCENDIE	91.08
3378	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 28 AVRIL AU 04 MAI	487.23
3379	GISELE PLOURDE	SALAIRE 28 AVRIL AU 04 MAI	738.29
3380	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 05 AU 11 MAI	487.23
3381	GISELE PLOURDE	SALAIRE 05 AU 11 MAI	738.29
3382	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 12 AU 18 MAI	487.23
3383	GISELE PLOURDE	SALAIRE 12 AU 18 MAI	738.29
3384	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 19 AU 25 MAI	487.23
3385	GISELE PLOURDE	SALAIRE 19 AU 25 MAI	738.29
3386	JEAN-FRANÇOIS HOULE	SALAIRE POMPIER	69.70
3387	MARTIN HOULE	SALAIRE POMPIER	419.89
3388	MICHEL HOULE	SALAIRE POMPIER	23.13
3389	NICOLAS BERGERON	SALAIRE POMPIER	57.45
3390	FRÉDÉRIC TOUPIN	SALAIRE POMPIER	57.45
3391	ALEXANDRE BONNEAU	SALAIRE POMPIER	57.45
3392	SYLVAIN CLOUTIER	SALAIRE POMPIER	57.45
3393	DANIEL NEAULT	SALAIRE POMPIER	57.45
3394	SYLVAIN MONTPAS	SALAIRE POMPIER	57.45
3395	RAPHAËL MORIN	SALAIRE POMPIER	57.45
3396	MATHIEU B. FILION	SALAIRE POMPIER	57.45
3397	ALEXANDRE BOURQUE	SALAIRE POMPIER	103.70
		TOTAL :	38 552.71

ADOPTÉE

2019-06-66 ADOPTION DU RAPPORT DU MAIRE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jocelyn Proulx, APPUYÉ par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin approuve le rapport du maire 2018.

ADOPTÉE

2019-06-67 AUTORISATION FDT POUR L'OTJ DE ST-CÉLESTIN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse de Saint-Célestin a reçu une demande de l'OTJ de Saint-Célestin pour une surface de deck hockey, ceci permettrait de faire des activités annuellement et que le coût relié à cette installation est d'environ 33 075\$, aussi une demande pour un système de caméras afin de réduire le flânage et les bris à l'intérieur du centre et du chalet, le coût relié à cette installation est d'environ 2 270\$ ainsi qu'une demande pour l'installation d'un système de son et lumières afin

d'offrir plus d'activités variées dans le Centre récréatif et que le coût relié à ces installations est d'environ de 12 502\$;

CONSIDÉRANT QUE toutes ces nouvelles installations permettraient à l'OTJ et à la population de Saint-Célestin d'exploiter le Centre récréatif Claudette-Bergeron de manière plus diversifiée et ce, sur une base annuelle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse de Saint-Célestin dispose actuellement d'une enveloppe de 34 000,00\$ du Fonds de développement des territoires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Jean-Paul Chabot, appuyé par Monsieur Jacques Morin et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Célestin autorise l'utilisation d'une partie de son enveloppe du Fonds de développement des territoires en 2019 pour l'OTJ de Saint-Célestin et octroie un montant d'environ 16 500\$.

ADOPTÉE

2019-06-68 COLLOQUE DE ZONE ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone des directeurs municipaux se déroulera le 19 septembre au Complexe Équestre Bécancour;

CONSIDÉRANT QUE l'inscription au colloque est de 125,00\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Daniel Vouligny, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin autorise la directrice générale Gisèle Plourde à participer au colloque de zone et cela aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-06-69 LIGNAGE DE RUE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marco Boucher, APPUYÉ par Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin engage Lignco Dura-Lignes de Bécancour pour effectuer le lignage dans les rangs de la municipalité sur une longueur approximative de 36 km de ligne axiale simple jaune au prix unitaire de 264,00\$ du kilomètre et de 23 km de ligne de rive simple blanche au prix unitaire de 264,00\$ du kilomètre et ce prix inclut les équipements, la peinture, les microbilles de verre, le transport, la main d'œuvre et la signalisation.

Le lignage de rues devra être exécuté dans le mois de Juin 2019 sur les rangs de la municipalité tel que décrit sur le plan.

ADOPTÉE

2019-06-70 REVÊTEMENT DE LA CHAUSSÉE ROUTE 226 (RANG PAYS-BRÛLÉ)

CONSIDÉRANT QUE la chaussée du Rang Pays-Brûlé (Route 226) appartenant au Ministère des transports est endommagée par la circulation du transport lourd;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Morin, APPUYÉ par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Célestin demande au Ministère des transports quand il prévoit corriger la surface du revêtement existant par une nouvelle couche de bitume à partir du numéro civique 665 jusqu'à 980 rang du Pays-Brûlé.

ADOPTÉE

2019-06-71 FÊTE FAMILIALE CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-CÉLESTIN

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marco Boucher, APPUYÉ PAR Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin donne 200,00\$ au Centre d'hébergement de St-Célestin pour leur permettre d'organiser une fête familiale pour les résidents et leurs familles, le samedi 29 juin 2019.

ADOPTÉE

2019-06-72 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Paul Chabot, APPUYÉ par Monsieur Jocelyn Proulx et résolu à l'unanimité :

QUE la session soit levée à 21 h 45.

ADOPTÉE

(S)

MICHAËL BERGERON, MAIRE

(S)

GISÈLE PLOURDE, DIRECTRICE GÉNÉRALE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après décrites, savoir :

Résolution : 2019-06-65 (Comptes à payer)

Résolution : 2019-06-68 (ADMQ-Centre du Québec, colloque de zone au montant de 125.00\$)

Résolution : 2019-06-71 (CIUSS – Centre d’hébergement St-Célestin, don pour fête familiale au montant de 200.00\$)

Et j’ai signée, ce 03 juin 2019

(S)

Gisèle Plourde
Directrice-générale